

Vivre et bouger au Bouscat : pour un bien-être quotidien



PHASE 2

étude

07 / 2023

Vivre et bouger au Bouscat : pour un bien-être quotidien

Sommaire

Introduction	p.5
1 Un plan-programme d'actions à l'horizon 2026	p.7
1. Une méthodologie au service de la démarche « Bouscat 2030 »	p.9
2. Un horizon politique précisé	p.10
3. Une démarche évolutive	p.12
2 Des outils pour une ville végétalisée, conviviale, sportive et inclusive	p.15
1. Des outils pour animer	p.17
2. Un outil pour expérimenter	p.18
3. Des outils pour pérenniser	p.19
3 Zooms : des sites pilotes démonstrateurs	p.21
1. La rue Bonnaous	p.22
2. La plaine des Écus	p.28
3. La place Blaise Pascal	p.30
Conclusion	p.37





La démarche «Bouscat 2030», génératrice de cohésion sociale, de rencontre, de bien-être et de santé, engagée en 2021, se déploie par une opérationnalité des projets dans le temps.

Ce document alimente une dynamique communale de réappropriation de l'espace public au travers d'un travail d'acupuncture urbaine et de co-construction avec les citoyens.

Les sites-pilotes expérimentaux préalablement identifiés sont tenus d'être des générateurs de lien social intergénérationnel et d'encourager de nouvelles appropriations.

Ce projet singulier, tant dans sa forme que dans les outils déployés, questionne la capacité de nos espaces à répondre aux enjeux de transition sociale et environnementale. À ce titre, il nourrit les réflexions sur la qualité de vie initiées par Bordeaux Métropole.

Introduction

Initiée en 2021, la démarche «Bouscat 2030» se traduit par des interventions dans l'espace public au travers d'aménagements adaptés, inclusifs et participatifs qui viennent contribuer au bien-être des Bouscatais¹, en particulier des usagers du territoire.

En 2022, l'a-urba a accompagné la commune et les services métropolitains du Pôle Territorial Ouest dans le développement de sa démarche en étudiant trois polarités structurantes et révélatrices du projet d'ensemble que sont : la rue Bonnaous, la plaine des Écus et la place Blaise Pascal.

La rue Bonnaous est une artère importante du projet du Bouscat puisqu'elle connecte le groupe scolaire du centre à la plaine des Écus. L'habitat collectif du nord de la rue, au front bâti reculé, laisse place à une végétation privée importante, tandis que l'habitat individuel du sud, au front bâti aligné à la rue, est marqué par l'absence de végétation sur l'espace public ; ce qui laisse entrevoir **la nécessité de rafraîchir la rue, passant ainsi de la rue sèche à la rue fraîche.**

La plaine des Écus, **polarité sportive majeure** de la commune, est à l'interface entre deux axes structurants, à savoir : la ligne verte, continuité piétonne et cyclable aménagée sur d'anciennes voies ferrées déjà bien appropriée et la rue Bonnaous.

Espace public dédié essentiellement aux pratiques ludosportives, la plaine des Écus est aujourd'hui un espace monofonctionnel dont **la diversification des pratiques et d'usages doit permettre d'offrir un espace inclusif dépassant le champ unique des pratiques sportives.**

La place Blaise Pascal présente de nombreux atouts pour constituer une centralité de quartier appropriée par ses habitants. Son important patrimoine arboré et sa localisation stratégique contrastent avec un déficit d'usages et de pratiques. **L'implication des acteurs locaux est nécessaire pour alimenter le processus collaboratif indispensable à la démarche «Bouscat 2030».**

Ces trois polarités structurantes sont les projets «démonstrateurs» d'une démarche élargie à la commune et dont les modalités de réflexion et d'élaboration peuvent être répliquées.

¹ Étude menée en 2021 par l'a-urba " Vivre et bouger au Bouscat : pour un bien-être quotidien".

PARTIE 1

Plan-programme d'actions

Une méthodologie au service de la démarche «Bouscat 2030»	p.9
Un horizon politique précisé	p.10
Une démarche évolutive	p.12



Secteur Hippodrome

Une méthodologie au service de la démarche «Bouscat 2030»

Pour chaque site-pilote, une méthode de travail en quatre étapes peut être déployée pour nourrir la vision d'ensemble qui s'articule autour de deux documents de référence :

- le plan-programme d'actions 2023-26,
- le plan-cible horizon 2030.

Identifier les besoins

Une identification des besoins doit être réalisée afin de prendre connaissance des pratiques actuelles constatées à l'échelle du secteur étudié. Il s'agit de recueillir les besoins exprimés par les usagers du secteur, d'analyser les évolutions démographiques et de prendre connaissance de projets en cours ou à venir pour veiller à une cohérence d'ensemble.

Ces différents éléments sont des invariants au projet d'aménagement co-constitue avec les habitants du Bouscat.

> Existe-il des conflits d'usages ? Des cohabitations sont-elles possibles ?

> Quels sont les usages et pratiques identifiés ?
Quelles en sont leurs fréquences (matin/soir, semaine/week-end, etc.) ?

> Le secteur étudié doit-il faire l'objet d'un aménagement dans sa globalité ?

> A-t-on besoin de hiérarchiser l'espace en sous-secteur ? Auquel cas, a-t-on besoin d'y associer tous les types d'aménagement d'un espace public (lieu de pause, espace de jeux, espace sportif, espace naturel, mobilité, etc.) ?

Évaluer les contraintes

Prendre connaissance et évaluer en amont les éventuelles contraintes inhérentes à des pratiques ou à des réalités propres au secteur étudié permet de limiter voire d'éviter des aménagements inadaptés et qui seraient, à terme, inutilisés puis dégradés.

> L'environnement est-il soumis à des risques naturels (inondation, érosion, feu, etc.) ou technologiques ?

> Le secteur étudié est-il en capacité d'accueillir des aménagements ou des usages futurs spécifiques ?

> Les réseaux présentent-ils une contrainte entraînant un impact fort sur l'aménagement global ?

1

2

3

4

Recenser les atouts

Afin d'assurer une efficacité optimale de l'espace public auprès de tous les usagers, autant dans la perception que dans la pratique, le recensement des atouts et valeurs du secteur étudié est une étape permettant d'orienter le choix et la répartition des différents aménagements.

> Existe-il des éléments remarquables (bâti, équipements, patrimoine végétal, etc.) qui singularisent le secteur étudié ?

> Les perspectives, points de vues et continuités sont-ils maintenus ?

> Est-ce que la composition d'ensemble (équilibre entre les sols perméables et imperméabilisés, équilibre entre le bâti et le végétal, maintien des proportions, hauteurs continues ou discontinues, etc.) est respectée ?

> Un collectif d'usagers (associations, commerçants, utilisateurs d'équipements, etc.) peut-il être mobilisé ?

Définir le niveau d'intervention

Au regard des pratiques identifiées et des besoins fléchés, un degré d'intervention ainsi qu'une programmation dans le temps doivent être définis pour éviter des surcoûts à travers des dépenses superficielles suite à un mauvais diagnostic.

> Doit-on intervenir sur la totalité de l'espace public ou sur une séquence, un côté, un point particulier ?

> Peut-on rationaliser l'espace à aménager en configurant l'espace différemment ?

> Peut-on envisager un aménagement temporaire pour expérimenter sur une durée définie et juger de l'efficacité d'un aménagement plus pérenne à terme ?

Plan-programme d'actions 2023-26

Un horizon politique précisé

Le plan-programme d'actions 2023-26 offre les premières déclinaisons opérationnelles de la démarche évolutive «Bouscat 2030». Il constitue le point de départ de cette démarche et oriente de ce fait les prochaines étapes à relever.



Les centralités à conforter et à développer

-  Secteurs d'expérimentation prioritaires
-  Centralités structurantes et en développement
-  Extension de l'aire d'influence des centralités structurantes et en développement

Les places et placettes :

1a

- La place Yves Gourribon **1a**
- Le champ de course **1b**
- La place Blaise Pascal **1c**

Les voies de circulations :



- La rue Bonnaous
- L'avenue du Président Robert Schuman
- La rue Ferdinand de Lesseps
- La voie verte



La végétalisation des équipements :

- Ensemble sportif Bernard de la Filolie **3a**
- Plaine des sports des écus **3b**



La végétalisation des espaces verts

- Million d'arbres :
- Proposition d'une micro-forêt au nord du parc de la chênaie le long de la rue Président Kennedy **2**



La végétalisation des cours d'écoles :

- Végétalisation de la cour d'école élémentaire Centre (2023) + délaissé aux abords de la rue Bonnaous **5a**
- Végétalisation de la cour d'école primaire Jean Jaurès et ses abords (avenant au CoDev) **5b**

 Arrêts SNCF

 Arrêts de tramway

 Parcs et équipements de plein air

 Parcs et équipements de plein air hors-commune



Plan-cible horizon 2030

Une démarche évolutive

Le plan-cible horizon 2030 est un document évolutif qui donne à voir une cartographie d'ensemble de la démarche «Bouscat 2030» dont le principal objectif est de veiller à la cohérence entre les différentes déclinaisons opérationnelles.

Le Bouscat 2030

Réseaux et polarité existantes...

(Micro) centralités existantes
 Petite enfance
 École
 Collège
 Troisième âge
 Structure sportive
 Structure culturelle
 Centre social
 Hôpital
 Centralité commerciale
 Arrêt de tramway
 Arrêt SNCF
 Parc
 Espace végétalisé
 Potager et rucher
 Parc hors-commune

Micro centralités en cours de transformation
 Futures Ecoles Supérieures
 a. Oub. réhabilité : école de commerce
 b. École supérieure de formation médico-sociale
 Réhabilitation
 1. Centre technique municipal aménagé à démolir
 2. Local Peugeot ayant démolir
 Axes de mobilités actives
 Voies vélo (2021)
 Ligne verte
 Site d'expérimentation prioritaire

...à renforcer pour garantir un espace public confortable et convivial...

Espaces publics et mobilités
 Favoriser la multimodalité (notamment les modes actifs), le confort et l'ergonomie de tous les usagers par des aménagements de qualité

Temporale
 Penser les fonctions et les aménités sur une temporalité élargie
 Pratiques limitées dans le temps en fonction des usages
 Rythme des usages : décalage des pratiques et usages pour inciter à l'occupation du site sur une temporalité élargie
 Site à événement : pour renforcer une politique événementielle aux quatre saisons afin d'encourager l'occupation de l'espace public, les changements de pratiques et les échanges
 Marché municipal : à diffuser vers les boulevards pour une dynamique étendue
 Rue et place dédiée à de l'événementiel
 Hors les Murs : pour valoriser l'interface public/privé en pied d'immeubles comme un espace d'occupation, d'activités, d'événements et de rencontres

Millage = Magistral + mobilités actives : des voies prioritaires pour encourager les activités ludo-sportives et la rencontre, aménagées pour connecter les centralités bousscataises et proposer un cadre de vie de qualité autour de végétation, de mobiliers de pause, de design rétrograde, de signalétique claire, de sol adapté, d'une accessibilité universelle, etc.

Permettre à l'usager ou à créer pour favoriser une mobilité douce active sécurisée, pratique, directe et fluide

Aménagements en faveur de la mobilité

Végétalisation
 Multiplier les usages, garantir un confort par le fraisour et l'ombrage et accroître la biodiversité
 Diffusion du végétal hors des enceintes des parcs : pour amener aux parcs, améliorer les abords et favoriser les continuités vertes
 Création de potagers : pour renforcer la ville nourricière, sensibiliser et générer des liens intergénérationnels

Activités et multiplicité des usages
 Encourager les pratiques ludo-sportives inter-générationnelles dans leur ensemble (promenades, loisirs, découvertes, contemplation, culture, sports et jeux)
 Développement et diffusion des rues aux enfants autour des écoles : pour favoriser le lien, la rencontre, l'animation et les jeux dans l'espace public.

... par un projet citoyen...

Site à projet à imaginer collectivement : s'appuyer sur les expertises et envies locales
 Partenariat à générer pour l'animation des lieux et la construction des liens : chantier d'insertion et partager!

... sur différents secteurs prioritaires

Les places et placettes :
 La place Yves Gourbon **1a**
 Le champ de course **1b**
 La place Blaise Pascal **1c**

Les voies de circulations :
 La rue Bouscat
 L'avenue du Président Robert Schuman
 L'avenue de Hippodrome
 Le boulevard du Maréchal Lyautey

La végétalisation des équipements :
 Ensemble sportif Bernard de la Trille **2a**
 Place des sports des Toux **2b**

La végétalisation des espaces verts
 Million d'arbres :
 Proposition d'une micro-forêt au nord du parc de la Clémence au long de la rue Président Kennedy **2**

La végétalisation des cours d'écoles :
 Végétalisation de la cour d'école élémentaire Centre (2023) = délaissée aux abords de la rue Bouscat **1a**
 Végétalisation de la cour d'école primaire Jean Jaures et ses abords (avenue du Colleville) **1b**

Plan Marche :
 Désencombrement des trottoirs et réaménagement de :
 La rue Bouscat (2024)
 L'avenue Jules Guédel (2023)
 avenue de Lattre de Tassigny (Colleville)
 La rue Paul Bert
 La rue Victor Billon
 La rue Dubouché (en cours)
 La rue Georges Mandel (en cours)
 La rue François de Pressensé (en cours)
 L'avenue de Thiel

Enfouissement et dévoilement des réseaux de l'avenue Georges Clémenceau en lien avec la Halte Sainte Germaine (mi-2025)

10 ha
 0 100 m

a'urba
 agence d'urbanisme
 Bordeaux Aquitaine
 Fond de plan : Su Metro 2020
 Orthophoto plan de Bordeaux Métropole
 SIG - Ecoleaux Métropole 2020
 SB Traitement : avril 01 2021



À AMENDER RÉGULIÈREMENT



PARTIE 2

Des outils pour une ville végétalisée, convivable, sportive et inclusive



La ligne verte

observer



Visite de site commentée par les usagers pour définir de quelles manières ils perçoivent et qualifient le site projet, comment ils le ressentent. Cette approche dite «sensible» est adaptée à tous les publics.

Des outils pour animer

- > Une visite de site pour observer
- > Un jeu de carte thématique pour qualifier
- > Un projet cartographié pour spatialiser

Faire vivre la démarche «Bouscat 2030» passe par de l'animation à chaque étape du projet.

Les outils méthodologiques permettant d'animer aussi bien en amont d'un projet que dans sa finalisation sont nombreux et constituent **une base adaptable au regard du besoin identifié et des acteurs investis.**

Ils ont pour objectif de réunir autour d'un même sujet toutes les typologies de citoyens rencontrées et par conséquent une multiplicité d'usages et de pratiques.

Les outils méthodologiques d'animation s'inscrivent dans **une démarche globale de réappropriation de l'espace public avec une ambition participative réelle et suivie**, incluant des objectifs larges de végétalisation, d'apaisement et d'amélioration du bien-être au quotidien.

Les outils présentés ici, bien que non exhaustifs, sont **replicables et adaptables à chaque typologie d'espace public** (en fonction du contexte, de la temporalité du projet, des dynamiques déjà enclenchées, etc.).

Par ailleurs, cela s'accompagne d'**une réflexion globale du projet pour en garantir sa pérennité.**

qualifier



Jeu de carte thématique (mobiliers, végétation, jeux, etc.) portant ici sur le réaménagement des cours d'école ayant pour objectif de définir les souhaits des acteurs concernés (l'équipe éducative, l'équipe de restauration et d'entretien, les parents d'élèves et les enfants).

spatialiser



Faire «projet en discutant» autour d'une table sur le site de projet en partageant sa vision du site aujourd'hui et de définir collectivement ses atouts, ses faiblesses, ses opportunités et ses contraintes pour, à terme, formuler et spatialiser des éléments de projets sur un support cartographique. Ici, le réaménagement d'une place publique.

Des outils pour expérimenter

- > L'urbanisme tactique pour tester
- > La concertation pour ajuster
- > La maîtrise d'usage pour évaluer

La démarche «Bouscat 2030», à l'initiative d'un travail de co-construction avec les habitants, s'inscrit dans un modèle d'une plus grande résilience environnementale, sociale et culturelle.

Ce modèle favorise dès lors des initiatives spontanées et des méthodologies intégrant les usagers dans la réappropriation de l'espace public et de fait, dans le processus de fabrique de la ville.

Mobilisé pendant la pandémie de Covid-19, **l'urbanisme tactique a permis de mettre en place rapidement des dispositifs de distanciation sociale efficaces et peu coûteux**. Si cet outil n'est pas nouveau, il a pourtant permis de réinterroger les processus traditionnels de conception et de décision en ouvrant la porte à l'expérimentation.

Cet outil offre une réversibilité et/ou la possibilité de réajustement d'un aménagement. Il autorise également le droit à l'erreur.

Les valeurs attribuées à cet aménagement ne sont pas uniquement économiques mais également sociales, culturelles et environnementales.

Si l'urbanisme tactique est une réponse conjoncturelle (baisse des financements publics et contexte général de crise), **il doit par ses méthodes se pérenniser pour s'inscrire dans des évolutions sociétales plus structurelles autour de la place centrale de l'utilisateur, le processus de co-production, la valorisation du local, l'émancipation des collectifs, le rôle des pratiques artistiques et de la dimension culturelle dans la fabrique des territoires.**



Place Calixte Camelle, 2022, Bordeaux
© JB Menges & C Barrier, Bordeaux Métropole



Démarche «rues aux écoles», 2021, Bordeaux
© Thierry David, Sud-Ouest

Des outils pour pérenniser

- > Une politique événementielle
- > Des ateliers pédagogiques
- > Des réunions publiques de sensibilisation

Il est nécessaire, dès en amont du projet, de définir les dispositifs à mettre en place pour pérenniser le projet dans le temps.

Les différents acteurs impliqués dans le projet jusqu'à présent doivent poursuivre la réflexion engagée en s'impliquant dans l'animation de ce projet après sa livraison.

Pour cela, **une sensibilisation de tous les acteurs à la gestion du nouvel espace aménagé peut s'avérer utile ; tout comme la mise en place d'événements pouvant contribuer à son dynamisme.**

Une politique événementielle encouragera une appropriation de l'espace aménagé sur plusieurs temps forts de l'année, à l'image de la fête des jardins organisée en avril ou le rendez-vous des artistes de la place Gambetta.

Il s'agit également de réajuster le programme initial au regard des résultats obtenus.

La réappropriation du nouvel espace aménagé doit pouvoir se faire en tenant compte de l'évolution des besoins.

Un travail avec des associations de riverains, des collectifs d'habitants peut y contribuer.



Fête des jardins, 2023, Le Bouscat
© Olivier Delhoumeau, Sud-Ouest



Le rendez-vous des artistes, 2022, Le Bouscat
© Ville du Bouscat

PARTIE 3

Zooms : Des sites pilotes démonstrateurs

La rue Bonnaous p.22

La plaine des Écus p.26

La place Blaise Pascal p.28

État des lieux



1



2



3



4



5



6



7



8



9

- 1 École du Centre
- 2 Jardin partagé de l'école du Centre
- 3 Entrée de l'école du Centre
- 4 Entrée de l'école du Centre
- 5 Tissu d'habitat individuel de la rue Bonnaous
- 6 Une végétation privée générant de l'ombre sur l'espace public
- 7 Tissu d'habitat collectif de la rue Bonnaous
- 8 Mixité d'habitat entre collectif et individuel
- 9 Centre technique municipal du Bouscat

Ré-aménagement de la rue Bonnaous

Invariants de projet

Redonner une place aux piétons, aux cyclistes et aux trottinettistes

- > Créer des aménagements sécurisés.
- > Implanter une signalétique en faveur des publics vulnérables (piétons, cyclistes, etc.).
- > Proposer des sols adaptés à tous les modes de déplacement et poreux.

Redonner de la fraîcheur à la rue

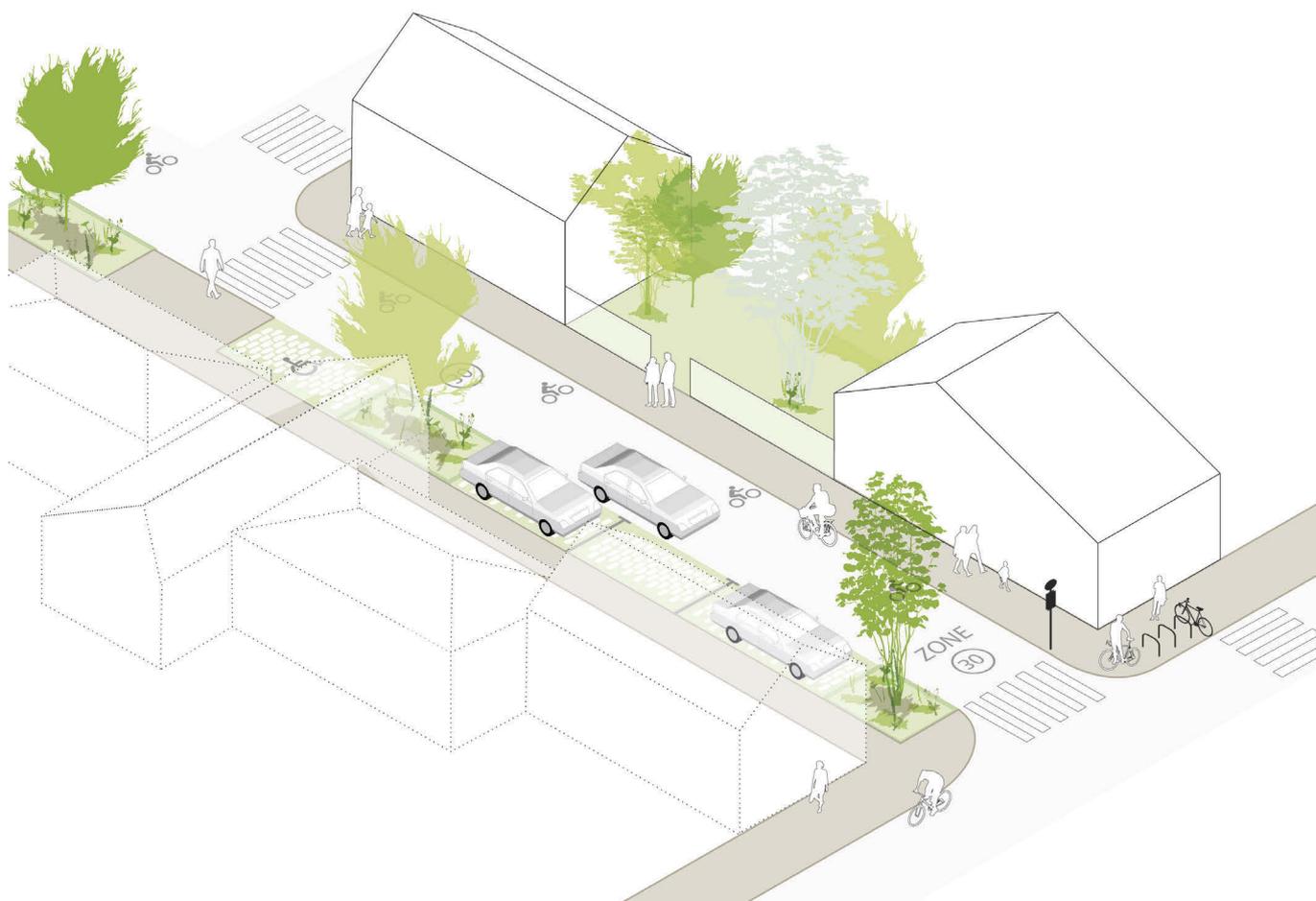
- > Planter des arbres et des arbustes en continuité (où cela est techniquement possible) pour garantir un ombrage constant.
- > Préserver la végétation existante sur le foncier privé pour garantir l'ombrage généré sur l'espace public.
- > Favoriser une continuité et veiller à la cohérence dans le choix des essences végétales.

Connecter des équipements structurants par des espaces publics de qualité

- > Veiller aux traitements de l'interface avec la plaine des sports des Écus.
- > Aménager une zone de rencontre limitant la place de la voiture.
- > Aménager un square urbain au droit de l'école permettant des activités extérieures.

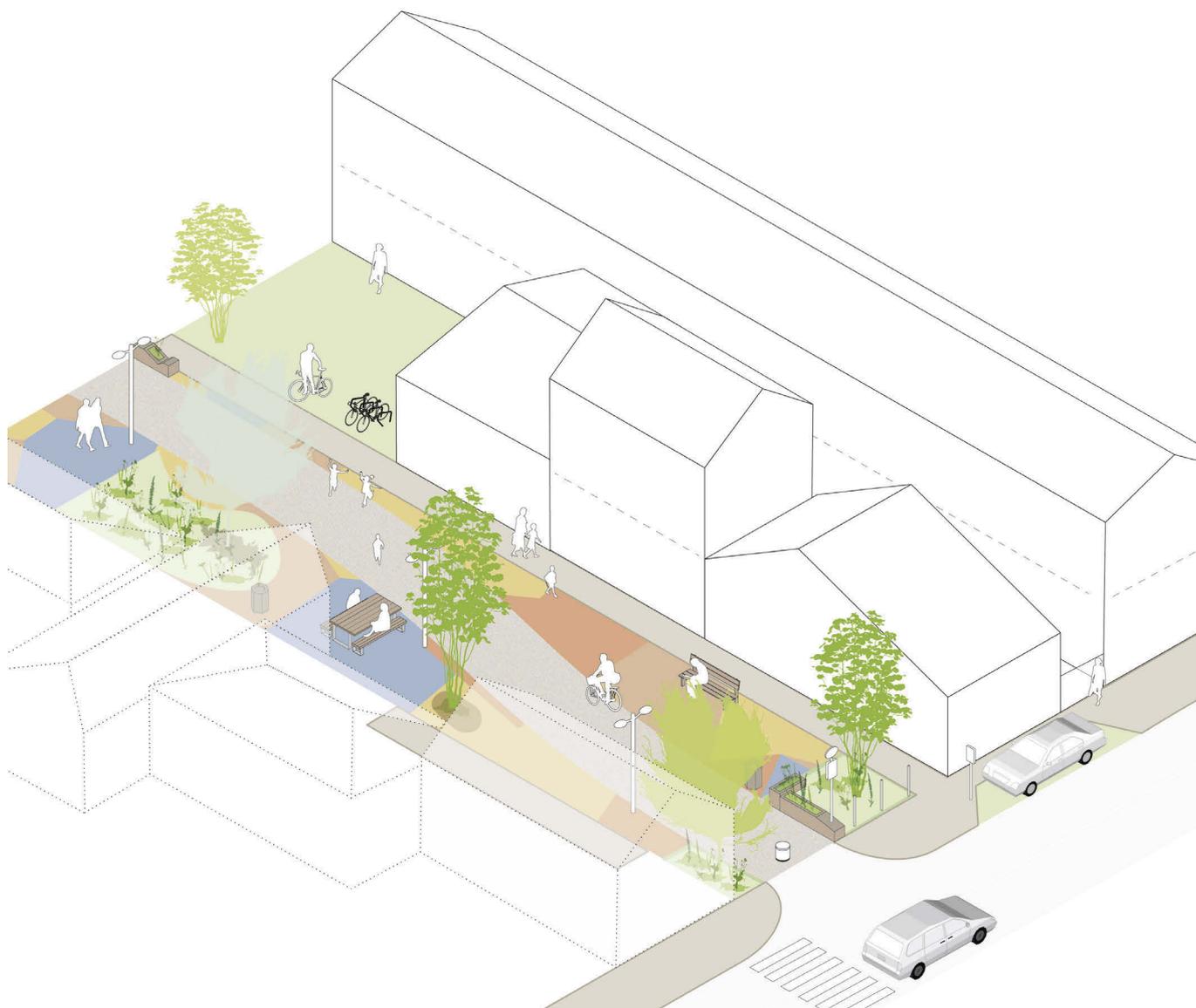
Ré-aménagement de la rue Bonnaous

3 typologies d'espace public



La vélo-rue

- > Modification du sens de circulation et mise à sens unique.
- > Maintien des trottoirs existants et désencombrement de ceux-ci pour ne pas entraver les déplacements des piétons.
- > Création de stationnement longitudinaux avec plantation d'arbres à interval régulier (dans la mesure où cela est techniquement possible au regard des réseaux).
- > Voie partagée entre véhicules motorisés et vélos.



La zone de rencontre

- > Accès limité aux voitures et une vitesse limitée à 20km/h.
- > Priorité aux piétons en mettant à niveau l'espace public afin d'éviter cet effet de seuil.
- > Aménager cette zone avec du mobilier adapté et modulable au gré des événements et des temps forts de l'année. Le mobilier doit favoriser les échanges entre usagers et offrir une diversité d'usages.
- > Mettre en place des dispositifs interdisant le stationnement sauvage.



Le square urbain

- > Maintenir les arbres et arbustes existants.
- > Renforcer la végétation existante pour constituer un îlot de fraîcheur urbain.
- > Avoir recours à un revêtement au sol permettant l'infiltration des eaux de pluie et/ou le rejet dans les espaces végétalisés de pleine terre.
- > Mettre en place du mobilier pour offrir un temps de pause à tout moment de la journée et plus spécifiquement aux horaires d'entrée et de sortie des élèves.
- > Maintenir le jardin partagé initié par l'équipe pédagogique.



La rue Bonnaous

État des lieux



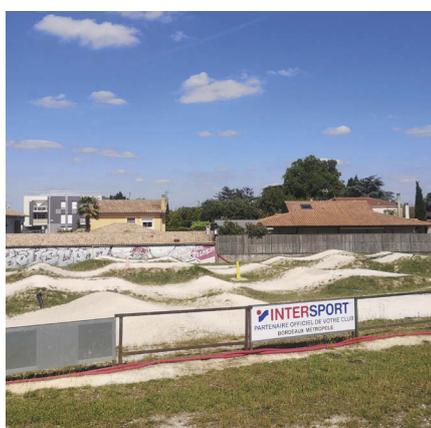
1



2



3



4



5



6



7



8



9

- 1 Terrain sportif donnant sur la voie ferrée et la ligne verte
- 2 Localisation du futur skatepark
- 3 Accueil de loisirs des Écus
- 4 Piste de BMX
- 5 Piste de BMX
- 6 Des espaces bitumés entre les terrains sportifs
- 7 Une boîte à lire
- 8 Des places de stationnements ombragées
- 9 Quelques assises ombragées

Traitement des interfaces de la plaine des Écus

Invariants de projet

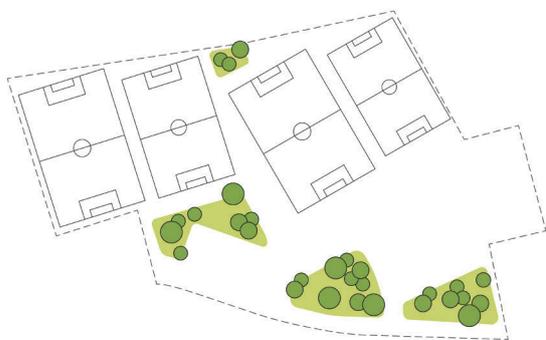
Connecter les équipements structurants par des espaces publics de qualité

- > Créer des liaisons douces (piétonnes et cyclables) sécurisées entre le centre-ville du Bouscat (rue Coudol) et la plaine des Écus.
- > Végétaliser les interfaces pour marquer une transition entre l'espace de la voirie et les espaces sportifs de la plaine des Écus.



Aménager des îlots de fraîcheur conviviaux au droit des équipements sportifs

- > Préserver au maximum la végétation existante et la renforcer en plantant de nouveaux arbres et arbustes sur les espaces de pleine terre (où cela est techniquement possible) pour garantir un ombrage optimal.
- > Aménager les espaces résiduels (interstices entre terrains sportifs et gymnases) en plantant et en y associant du mobilier urbain (assises, tables, corbeilles, etc.).



État des lieux



1



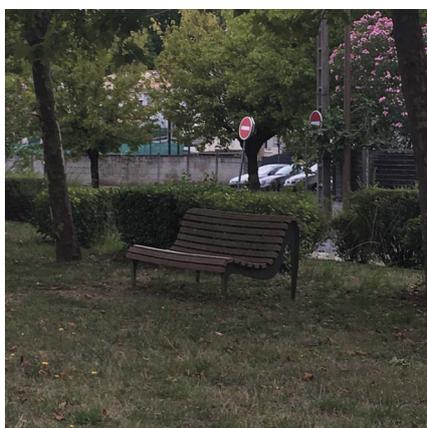
2



3



4



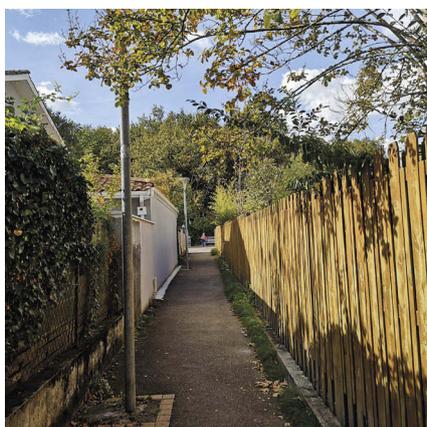
5



6



7



8



9

- 1 Une place généreusement végétalisée
- 2 Une partie nord moins arborée que la partie sud
- 3 Une poche de stationnement au sud de la place
- 4 Une poche de stationnement au nord de la place
- 5 Du mobilier existant mais trop peu nombreux
- 6 Une centralité dépourvue d'aménagement
- 7 Des matériaux vétustes
- 8 Une sente de quartier desservant la place
- 9 Un boulodrome comme seul équipement ludo-sportif

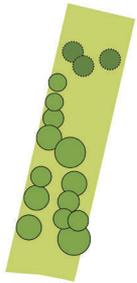
Ré-aménagement de la place Blaise Pascal

Invariants de projet



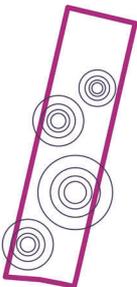
Redonner une unité à la place Blaise Pascal

- > Harmoniser le choix des matériaux.
- > Apporter un soin au traitement des interfaces.
- > Favoriser une continuité dans les essences végétales.



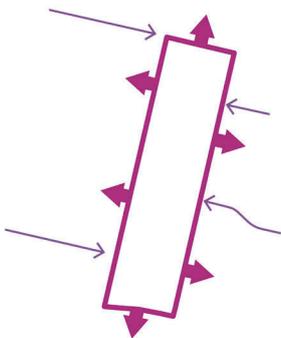
Constituer un îlot de fraîcheur urbain

- > Valoriser la trame verte existante (arbres, arbustes et couvre-sols).
- > Renforcer la végétation existante en plantant des arbres et des arbustes sur des espaces ciblés.
- > Aménager des zones de stationnement (VP et vélos) perméables et/ou végétalisées.



Dynamiser une place de quartier

- > S'appuyer sur les équipements existants pour renforcer les usages et pratiques de la place (ex : le boulodrome pour conforter les usages ludo-sportifs).
- > Diversifier les aménagements au regard des attentes des riverains et des personnes consultées.
- > S'appuyer sur les acteurs de proximité (ex : acteurs sportifs du Stade Sainte-Germaine et acteurs de la restauration du Stade Bordelais).



Concilier apaisement local et attractivité supracommunale

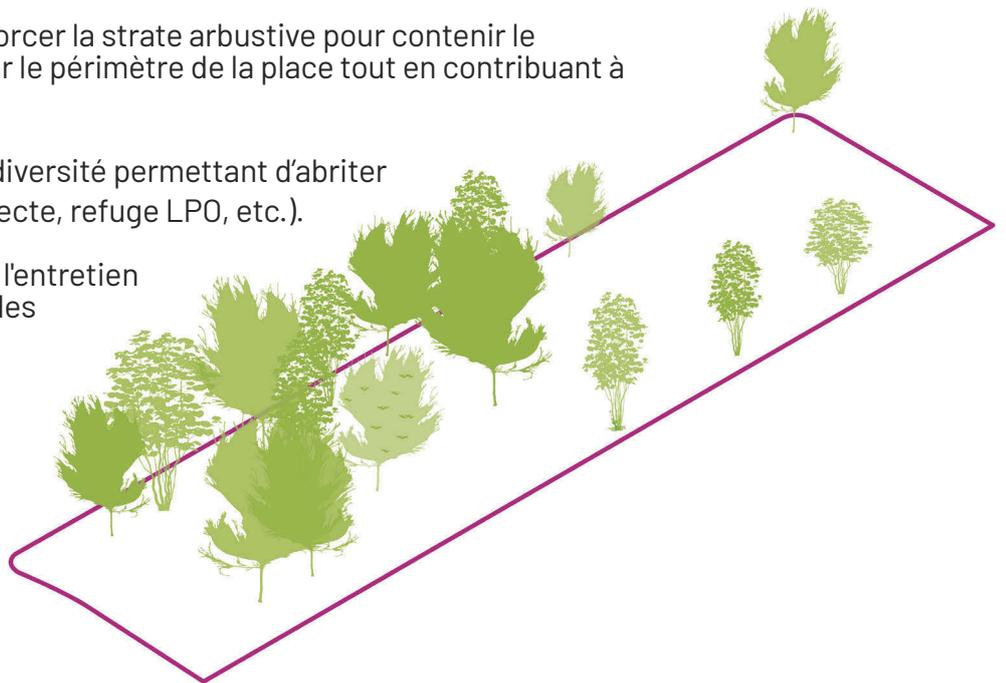
- > Préserver les micro-porosités au sein du quartier qui permettent de desservir la place.
- > Développer des outils visant à apaiser les abords de la place (zone à 30 km/h, zone de rencontre, trottoirs plantés, ralentisseurs, etc.).

Ré-aménagement de la place Blaise Pascal

3 espaces

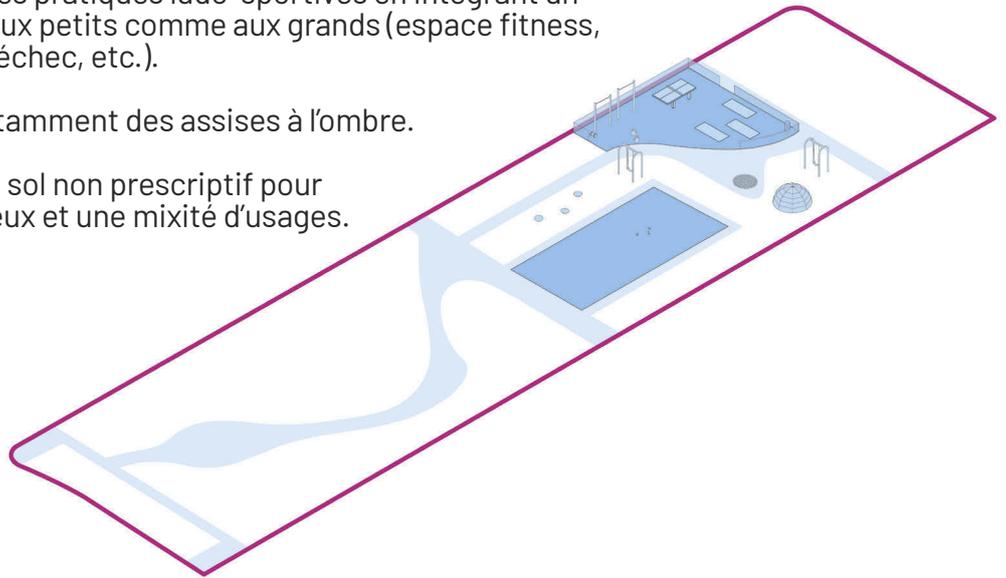
Des espaces apaisés

- > Renforcer la végétation en plantant les trois strates (arbres, arbustes, couvre-sols) et diversifier les essences (caduques et persistants) pour contribuer au rafraîchissement de la place.
- > Prévoir la possibilité de planter des fruitiers.
- > Aménager des espaces de pause avec du mobilier adapté pour tous les âges (ex : assises avec dossier, table de pique-nique, transats) favorisant le bien-être des usagers.
- > Implanter un point d'eau pour le confort des usagers.
- > Prévoir des plantations et renforcer la strate arbustive pour contenir le stationnement sauvage et définir le périmètre de la place tout en contribuant à son caractère paysager.
- > Installer des dispositifs de biodiversité permettant d'abriter la petite faune locale (hôtel à insecte, refuge LPO, etc.).
- > Installer du mobilier favorisant l'entretien du site tel que des corbeilles et des distributeurs de sachets canins.



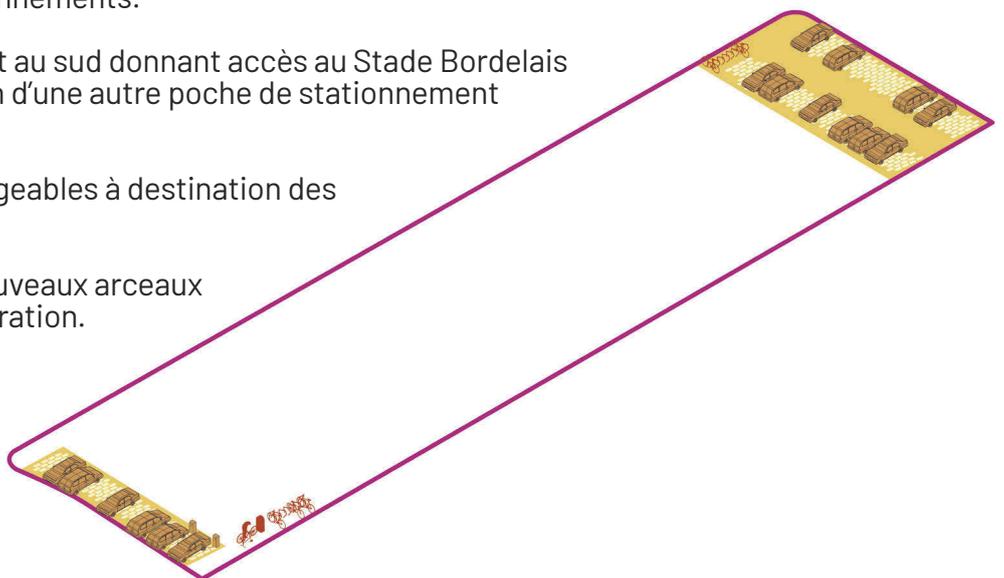
Des espaces dynamiques

- > Adapter la taille du boulodrome.
- > Proposer une aire de jeux pour enfants positionnée à l'ombre et intégrée à son environnement en utilisant des matériaux appropriés (bois comme sur la place Yves Gourribon).
- > Miser sur la polyvalence des pratiques ludo-sportives en intégrant un plateau polyvalent adapté aux petits comme aux grands (espace fitness, table de ping-pong, table d'échec, etc.).
- > Intégrer du mobilier et notamment des assises à l'ombre.
- > Proposer un marquage au sol non prescriptif pour favoriser une diversité de jeux et une mixité d'usages.



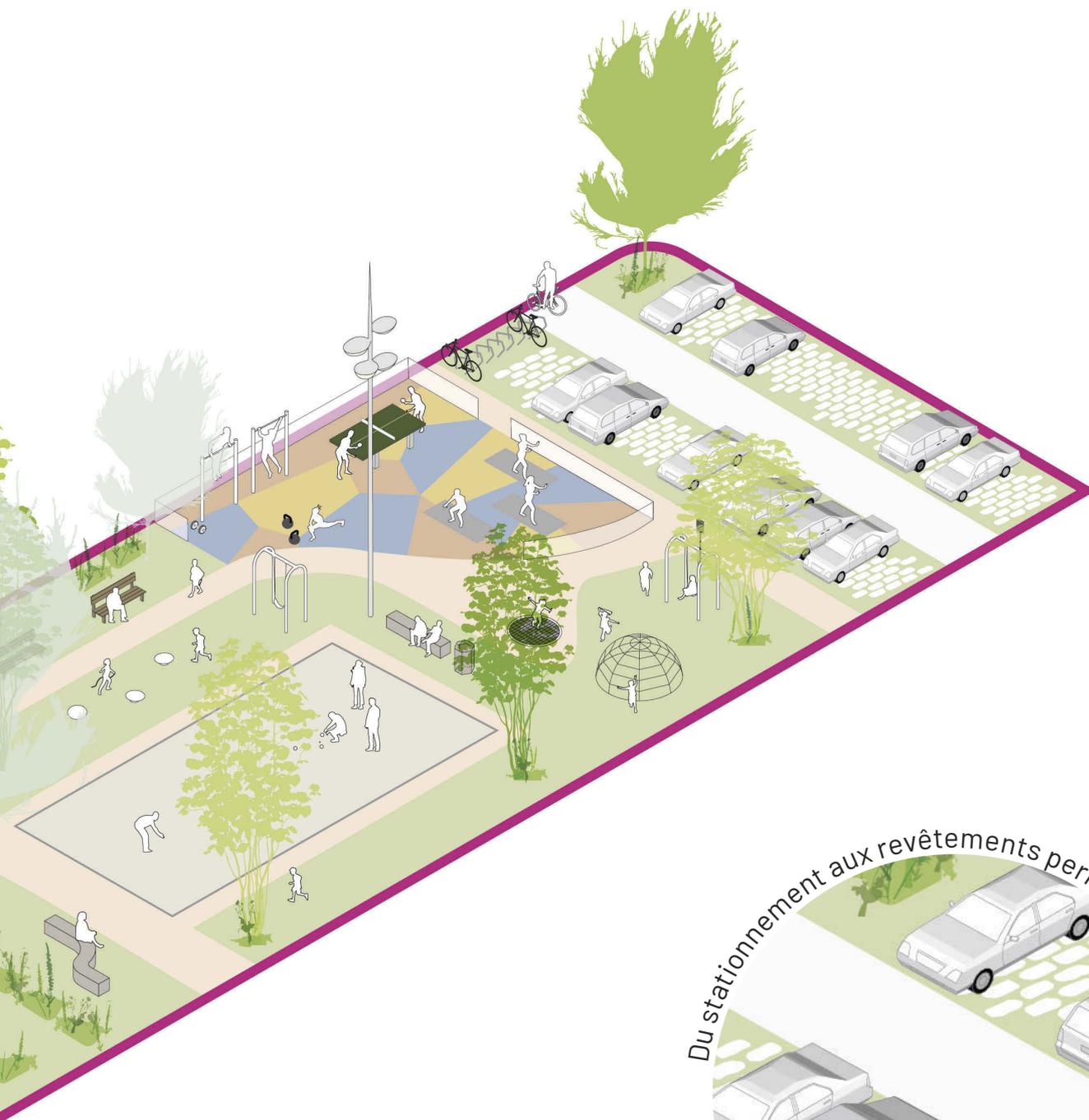
Des espaces de stationnement

- > Délimiter le parking afin de contenir le stationnement sauvage.
- > Améliorer l'aspect paysager du parking en intégrant de la végétation et/ou en perméabilisant les stationnements.
- > Maintenir le stationnement au sud donnant accès au Stade Bordelais et convenir de la localisation d'une autre poche de stationnement (maintien au nord).
- > Ajouter des bornes rechargeables à destination des véhicules électriques.
- > Mettre à disposition de nouveaux arceaux vélos et d'une borne de réparation.

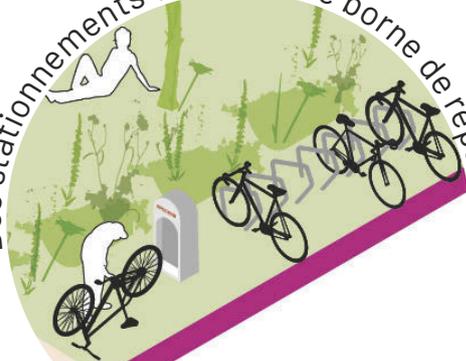


Ré-aménagement de la place Blaise Pascal

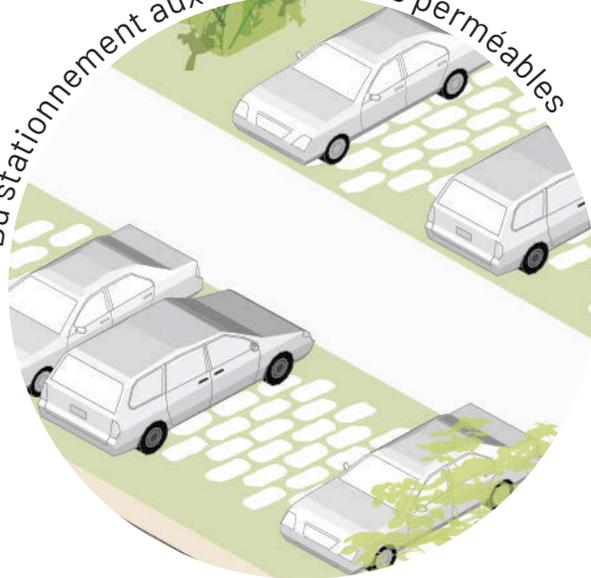




Des stationnements vélos et une borne de réparation



Du stationnement aux revêtements perméables





Secteur Jean Jaures

Conclusion

Le plan-programme d'actions établi début 2022 a défini une stratégie de priorisation des espaces publics à re-inventer. **Les sites pilotes-démonstrateurs développés dans ce livrable traduisent les premières déclinaisons opérationnelles de la démarche «Bouscat 2030»** en s'appuyant sur les outils préalablement détaillés.

La méthode employée permet une répliquabilité dans les déclinaisons opérationnelles des sites à projet.

La démarche «Bouscat 2030» s'illustre par un travail de co-construction et d'animation mené efficacement avec les acteurs locaux, à l'image des ateliers de concertation sur la place Blaise Pascal.

Les phases d'expérimentations permettent de tirer les premières conclusions sur des sites à enjeux tels que la rue Bonnaous.

Ce processus doit être accompagné d'une évaluation de ce qui a été produit et réalisé jusque-là pour garantir une implication des différents acteurs à toutes les échelles de temps du projet.

La méthodologie mise en place par la commune avec l'aide du Pôle Territorial Ouest a permis d'activer la démarche «Bouscat 2030» et de rendre opérationnelle une vision d'ensemble cohérente reposant sur une méthode souple, agile et efficace de la vie du projet.

La méthode élaborée s'inscrit dans une démarche à double niveau : **L'échelle communale et sa démarche «Bouscat 2030» ; et l'échelle métropolitaine en alimentant les réflexions menées sur la qualité de vie et le bien-être dans la métropole.**

Cette étude présente **une diversité d'outils pouvant être utilisés sur d'autres territoires.**

La répliquabilité de la méthode employée permet, en ce sens, de mener ces autres territoires vers des espaces publics de qualité associant l'ensemble des acteurs en amont des réflexions du projet.

